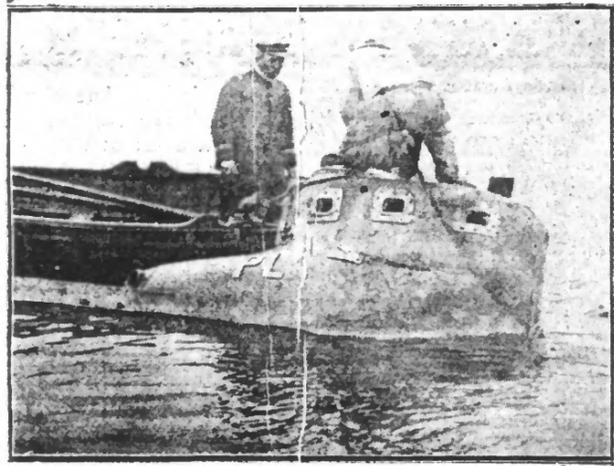


UNE PAGE TRAGIQUE DE NOTRE HISTOIRE MARITIME L'effroyable catastrophe du Pluviôse

La terrible agonie du sous-marin devenu le cercueil de 27 braves, va être évoquée le 15 Août, à Calais, à l'occasion de l'inscription sur le monument commémoratif des noms des héroïques victimes...

CALAIS et la marine française tout entière ont revivie des heures tragiques et douloureuses comme le « Réveil » l'a annoncé, ces jours derniers en effet, d'accord avec la Ligue des Pères et Mères, et l'Association des Mutilés, la Municipalité calaisienne a décidé de consacrer une plaque commémorative de l'effroyable catastrophe du sous-marin « Pluviôse »...

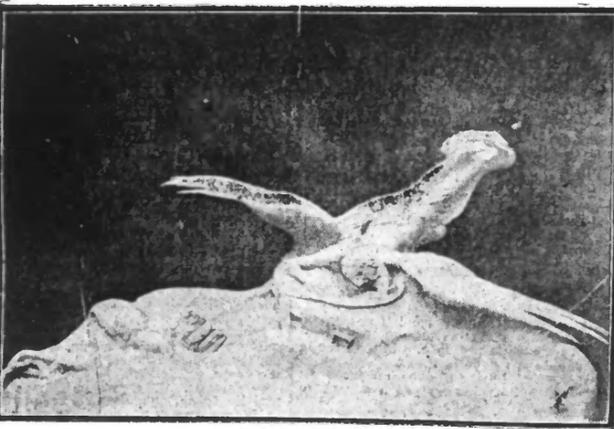
l'œuvre mais les forts courants du détroit les obligèrent très fréquemment à interrompre leur besogne. Quatre jours après la catastrophe, c'est-à-dire le lundi matin seulement, malgré leurs efforts surhumains, ils n'avaient réussi qu'à fixer 4 chaînes de levage sous l'épave. Combien de temps leur pénible et douloureux travail allait-il encore durer ?



LE 11 JUIN 1919, ON RETIRA LA PREMIERE VICTIME DE LA TERRIBLE CATASTROPHE. L'été du monde maritime de la ville et du département, en même temps que celle de l'inscription sur le socle du Monument Garret, des noms des sauveteurs calaisiens décorés de la Légion d'honneur.

Un sous-marin coulé en mer ! Le jeudi 26 mai 1919, il y a par conséquent un peu plus de 8 ans, une nouvelle effrayante, celle de l'abordage et du naufrage d'une des plus belles unités de notre marine de guerre, le sous-marin « Pluviôse », se répandait à Calais, et peu après dans toute la France, et dans le monde entier.

sionnement. Dans l'atmosphère pesante de deuil et d'inquiétude, on admirait les scaphandriers et les valeureux marins qui luttaient contre les flots hostiles, pour permettre aux familles frappées de revoir encore une dernière fois les êtres aimés.



LE MONUMENT DU « PLUVIOSE » A CALAIS SUR LE SOCLE DUQUEL VONT ÊTRE GRAVÉS LES NOMS DES VINGT-SEPT BRAVES QUI FURENT VICTIMES DU TRAGIQUE NAUFRAGE DU SOUS-MARIN

dans la rade idéés exercices de plongée, le second pour faire un voyage à la surface vers Dunkerque. Le « Pluviôse » avait sombré par 17 mètres à 1 mille du port de Calais, ensevelissant dans ses flancs d'acier son équipage, 31 hommes et 3 officiers ! Parmi les victimes se trouvaient 11 marins et officiers originaires de Calais et de la région du Nord. Les autres étaient pour la plupart des Bretons.

opérations de renflouement sont remises à 11 h. 30 du soir. Samedi 28 mai. — Au matin, les scaphandriers rapportent le pavillon de l'avant et attachent un filin à l'anneau de tiribord, puis trois autres filins guides. Ils doivent ensuite remonter par suite du mauvais temps. L'après-midi, ils réussissent à mailler une chaîne. Dimanche 29 mai. — La mer est furieuse. Les travaux sont interrompus. Lundi 30 mai. — Le mauvais temps continue. Mardi 31 mai. — Le calme relatif est mer. On peut mailler quelques chaînes.

Ce petit aveugle est le plus jeune pianiste du monde



Le petit BERNARD HAVEL, âgé actuellement de 3 ans, est le plus jeune pianiste aveugle du monde. Sa vocation lui est venue, alors qu'il avait 5 ans, en jouant sur un piano miniature qu'il avait reçu en cadeau de Noël.

Les terribles émeutes autrichiennes

Il y a encore eu des victimes au cours de la journée de dimanche. On télégraphie de Prague : D'après les nouvelles parvenues de tous les arrondissements de Vienne, on peut constater que la situation a pris un aspect nettement rassurant, mais que l'ordre n'est pas encore tout à fait stable, et que dans certains arrondissements du moins malgré les exhortations du maire M. Seitz, ou du chancelier Mgr Seipel, il y a eu dimanche plusieurs émeutiers.

La grève des chemins de fer et des P. T. T. continue

A la réunion des hommes de confiance du Parti Socialiste, qui s'est tenu dimanche à Vienne, sous la présidence du député Sever, un long rapport sur les événements des jours derniers a été présenté par le docteur Otto Bauer, député.

TIENT-ON L'ASSASSIN DE L'INTENDANT GENERAL DEVERRE ?

L'Autrichien Orebiger, arrêté à Grenoble, et soupçonné de l'assassinat de l'intendant général Deverre dans le rapide Grenoble-Paris, a été interrogé longuement. Il a fait le récit de ses soi-disant péripéties en France depuis son arrivée, le 26 juin, par la Suisse. Il fut successivement à CALAIS, Paris, Marseille, Grenoble et à Vienne. Mais ses explications manquent de netteté et présentent des coïncidences troublantes.

Un amant voleur et assassin condamné au bagne perpétuel

La Cour d'Assises de la Seine, présidée par le conseiller Warrain, juge Maurice Jouniaux, l'assassin de Mlle Locard. Le 30 juillet 1926, Mlle Armandine Locard, âgée de 46 ans, ouvrière culottière, était trouvée étranglée dans sa chambre. L'enquête démontra que la malheureuse avait été dévouée d'une somme de 3.400 francs. Les soupçons se portèrent immédiatement sur son amant, Maurice Jouniaux, dessinateur, âgé de 25 ans. Jouniaux finit par avouer son forfait. Au cours de l'interrogatoire d'hier, Jouniaux a déclaré notamment : « Le jour où le drame s'est produit, je lui avais demandé 400 francs pour faire une exposition de mes œuvres. Elle s'est moquée de moi et a refusé. Furieux je l'ai prise à la gorge, et je l'ai serré un peu fortement. Comme elle continuait de m'injurier, et de me dire : « Tu es un lâche ! » J'ai donné un peu plus de force à mon étreinte. Je l'ai lâchée ensuite quand je l'ai vue inanimée, et je voyais, assure, que je n'ai appris la mort que par les journaux. Je croyais réellement qu'elle était évanouie ».

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ A BRUXELLES

Des conversations diplomatiques auraient eu lieu avec le gouvernement belge

M. Jaspas, premier ministre, a offert hier à M. Raymond Poincaré, président du Conseil français, un déjeuner auquel assistaient, outre Mmes Jaspas et Poincaré, l'ambassadeur de France, les généraux de division Gouraud, gouverneur militaire de Paris ; Degoutte ; Biavier, attaché militaire de France ; M. Vandervelde, ministre des Affaires étrangères ; les ministres de la Justice, du Travail et de la Prévoyance Sociale, etc.

L'Agence Belga croit savoir qu'à l'occasion de la présence à Bruxelles du chef du gouvernement français, de nombreuses conversations diplomatiques et échanges de vues ont eu lieu entre M. Poincaré et les membres du Gouvernement belge.

Le retour en France du Président du Conseil

M. et Mme Poincaré ont quitté Bruxelles hier après-midi, à 16 heures. Le président du Conseil a été vivement acclamé à la gare du Midi.



M. POINCARÉ, se recueillant devant la tombe du Soldat Belge Inconnu, sur laquelle il déposa des fleurs.

Quelques instants avant le départ du train, le prince Charles, accompagné de son officier d'ordonnance, le lieutenant du Château de la Hornellerie, est venu prendre congé du Président du Conseil.

EN QUATRIEME PAGE. — Le « Réveil Agricole ». — Des Fourrages verts pour l'Aulome. — La Basse-Cour : Les meilleures ponduses. — Le Jardinage Pratique : Les derniers semis de légumes d'hiver. — Comment utiliser nos produits. — Echos et Informations.

Le procès des communistes poursuivis pour espionnage a commencé hier

La 11^e Chambre correctionnelle, présidée par M. Gorse, a commencé hier après-midi l'examen de l'audience, serait publiée. Les documents sont incriminés MM. Grodnicki, Dado, Provo, Ménérier, Bernstein, Dupuy, Sergeant, Jean Cremet, conseiller municipal de Paris, et sa secrétaire Marie-Thérèse Glanc. On sait que ces deux derniers sont en fuite.

LA REPONSE DU REICH. AU MEMORANDUM BELGE

Le ministre d'Allemagne, M. von Hellner, est venu apporter, lundi matin, à M. Vandervelde, ministre belge, la réponse du gouvernement du Reich au memorandum du gouvernement belge. Le gouvernement examine en ce moment ce document. D'après une dépêche de Bruxelles au journal « Le Temps » la note allemande s'attache à réfuter les accusations du ministre belge, et le thème développé est que les faits auxquels le ministre a fait allusion sont assez anciens ; qu'ils datent des années 1923 et 1926 et que depuis lors la conférence des ambassadeurs a donné « quitus » à l'Allemagne.

Le mystère du sarcophage de Douai reste entier



EN HAUT : La momie entourée de bandelettes. — EN BAS : La momie dévêtue de ses enveloppes de toile et de ses bandelettes. Les mains manquent.

Un examen minutieux du corps a seulement révélé qu'il s'agissait d'un homme

Maintenant que le corps momifié, défilé de ses bandelettes et déshabillé de la double toile qui l'enveloppait, a été extrait du cercueil de plomb, nous ne sommes guère plus avancés que le jour de la sensationnelle découverte. Hier matin, en présence du maire, M. Escoffier ; de MM. Wagon, Théodore, Noël, du chanoine David, et d'autres notabilités, le professeur Leclercq, de la Faculté de Médecine, a mis la dépouille à nu ; il en a prélevé quelques éléments et l'a enfin sortie de la châsse.

Il s'agit d'un homme...

Minutieusement examinés, le sarcophage, les tissus, le corps même n'ont rien révélé. Pas le moindre indice pouvant permettre de donner un nom au mort et de déterminer la date métré approximative du décès ou de l'ensevelissement. Une seule chose : il s'agit d'un homme, — personnage de marque à n'en pas douter, religieux ou autre — dont la tête, parfaitement conservée, atteste par la dentition complète et en excellent état et par la barbe légère d'un blond vénitien, qu'il était tout jeune.

Où sont les mains ?

Constatation curieuse qui peut être une indication précieuse : les mains sectionnées au niveau des poignets, manquaient. Le professeur Leclercq expliqua que l'ablation avait dû être pratiquée après la mort. De l'avis de M. Saint-Léger, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, ce corps serait celui d'un religieux anglais supplicié — pendu probablement — sous le règne d'Elisabeth. Les membres de la communauté s'occupaient d'enterrer en France, où ils vinrent se fixer, à la suite des persécutions dont ils étaient l'objet dans leur pays.

L'absence des mains peut signifier aussi qu'elles auraient été enlevées pour être conservées comme reliques. Mais ce ne sont là que des hypothèses. Le mystère reste entier.

EN DEUX LIGNES Paris. — A Eeonen, auto se jette sur un groupe de personnes ; 1 tué, 4 blessés. Neully-sur-Seine. — M. Deloison, maire Neully, ex-comité, vient de mourir à Calvignat. Aranchon. — En atterrissant plage, avion sanitaire à six deux fillettes qui jouaient. Rouen. — 29 enfants Rouen partis Dunkerque ont embarqué aujourd'hui pour Danemark. Bordeaux. — Trompant surveillance marseillaise, deux fillettes, 2 et 3 ans, se sont noyées dans l'Adour. New-York. — Vanzetti, compagnon de Sacco, fait actuellement la grève de la faim en prison. Chateauroux. — Quatre aviateurs australiens sont tombés. Rome. — A Malpensa et Ciampino, 2 avions sont tombés. Trois aviateurs tués. Changhaï. — Borodine arrivé, compte partir Vladivostok sur bateau soviétique.

Il pleut à Bombay !



Mo nous plaignions pas trop de la pluie du Nord. Il y a plus qu'elle dans ce pays chaud. En effet, voici l'aspect d'une rue de Bombay, dans les Indes, après une pluie torrentielle, qui fit arrêter tout trafic dans la ville.

HORRIBLE TRAGÉDIE à Fontaine-les-Croisilles

Un fils tenta d'assassiner sa mère à coups de hache ; le misérable se pendit ensuite

Le petit village de Fontaine-les-Croisilles, encore tout entouré des cérémonies de la veillée, s'est réveillé lundi matin hanté dans un cauchemar épouvantable. Une pauvre vieille femme, une octogénaire avait été lâchement frappée dans les ténèbres de la nuit d'un coup de hache à la tête qui lui fendit le crâne.

Des appels inquiétants

A mi-côte sur la route de Bullecourt, presque à l'extrémité du village Mine Julia Grandel veuve de Drancourt, qui descendait au village fut suivie par des appels provenant de l'habitation occupée par Mme veuve Pinchon née Octavie Drancourt.

Spectacle effrayant

Mme Drancourt Intriguée pénétra dans la demeure. Un spectacle affreux s'offrit à sa vue. Elle trouva la pauvre octogénaire étendue sur une chaise, la tête en sang, ne donnant plus signe de vie. Tout autour, les meubles étaient maculés de sang.

Le récit du drame

De l'interrogatoire que Mme Ve Pinchon put subir malgré son affreux blessure, voici les premiers renseignements recueillis : « J'étais rentrée vers deux heures du matin après avoir reconduit des amis à Croisilles, d'où je suis revenue à pied. J'avais pris mon fils Aimé de laisser la porte ouverte. A mon retour je n'eus qu'à pousser pour pénétrer dans la maison. Après avoir franchi le couloir de ma demeure au moment précis où j'enfrais dans ma chambre à coucher, et où j'allais me diriger vers la table se trouvant près de la fenêtre pour y déposer mes vêtements, je reçus à la tête un violent coup et je tombai sur le sol, où je m'évanouis. Plus tard je repris connaissance et pus me rendre près de la fenêtre où j'appelai au secours.

J'ai vu un homme, je ne sais qui ! Et avant qu'on l'ait interrogé sur d'autres points à éclaircir elle ajouta fébrile : « Je ne crois pas que le vol soit le mobile du crime, il n'y a rien de tel, on m'a tout pris il y a quelques temps. Je vis seule avec mon fils Aimé qui est sourd et muet ce n'est pas lui... » et elle désigna dans la chambre où la mettait sa blessure, un petit coffre en fer, qu'elle avait ouvert récemment. C'en était trop pour la pauvre vieille femme qui, à ce moment, sembla divaguer.

Les soupçons

M. Lépage, substitut du procureur, Desfrancois, juge d'instruction et Chabochy, greffier qui était accompagné de M. Béhaque, médecin légiste, n'en résistèrent pas. Ils visitèrent l'immeuble. Sur la table de cuisine, à côté des ciseaux, des papiers étaient les. Bientôt ils apprirent que lundi matin la mère et le fils devaient se rendre chez un notaire de Croisilles, M. Baquet. Puis les langues se délièrent et l'on apprit que Mme Pinchon, digne descendant du père Grandel était très âgée, qu'il avait souvent des discussions d'intérêt avec sa mère, discussions dont les échos étaient jusque dans la gendarmerie qui était au courant. C'est d'ailleurs contraint et forcé qu'Aimé payait une petite pension à sa mère que celle-ci avait toutes les peines du monde à lui faire acquiescer. De plus, c'est à peine si Aimé pouvait arriver à régler le montant de ses frais de pension à la vieille maman.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)